



Coordination régionale CGT Santé Action Sociale Nord Pas de Calais

Bourse du Travail – Boulevard de l'Usine – CS 20111
59000 LILLE CEDEX

mail cgtsas5962@gmail.com tel 03 20 88 17 25 ou 06 84 96 00 80

Ref / PC2020-16

Lille, le 6 avril 2020

**À l'ANFH et son bureau national
Aux organisations de la CGT
Aux composantes de l'ANFH**

Objet : ANFH LETTRE OUVERTE

Les mandatés CGT qui siègent à l'ANFH, sont des agents publics hospitaliers. Nous vivons tous actuellement une crise sanitaire sans précédent, et nous avons tous été rappelés dans les services, en fonction de nos métiers respectifs, pour parer au mieux à cette pandémie catastrophique.

Nous ne sommes pas confinés chez nous mais dans l'action sur le front à éviter en équipe des morts plutôt que de devoir les compter...

Toutes les instances de toutes sortes (CTE, Commissions de réforme et autres pour les établissements; et CRSG, BR pour l'ANFH par exemple) ont été reportées à des dates indéterminées pour le moment ou au mieux en juin et sans certitude. Hors, dans notre région, l'ANFH a convenu et ce, sans concertation avec la CGT, de procéder à distance par voies de mails afin que le Comité Territorial se tienne en deux fois une première partie pour le 15 mars et une deuxième partie pour le 15 avril.

Depuis plus d'une année, la CGT demande des moyens matériels pour permettre aux administrateurs de travailler numériquement puisque nous sommes tous sur une mouvance de dématérialisation mais notre demande a été rejetée alors qu'elle s'inscrit dans l'évolution des moyens de communications. Ce rejet n'est en rien cohérent avec les besoins des instances. Cependant, aujourd'hui, il nous est demandé de faire du télé-travail sans convocation donc en heures non syndicales et donc bénévoles !!!

Cette décision a été prise en accord avec la FHF, au titre de coordinateur régional (dont les représentants sont des membres de direction d'établissements dans le Nord et le Pas de Calais), et FO coordinateur adjoint de l'instance.

La CGT a dénoncé et s'est opposée à cette pratique, lorsque nous en avons été avisés, car elle n'est pas réglementaire et non conforme aux statuts de l'ANFH.

De ce fait et pour soutenir les demandes des agents de nos établissements, nous nous sommes positionnés à distance sur les demandes individuelles, ainsi que sur le report de budget non utilisé pour ne pas le perdre l'année prochaine, ET SEULEMENT SUR CES DEUX POINTS.

De cette façon, des demandes individuelles ont été validées sans échanges possibles entre les composantes; des demandes qui ne répondent pas aux valeurs de la CGT et qui ne répondent pas à tous les critères requis pour l'obtention du financement. Pour exemple sur 17 dossiers catégories C seulement 5 ont eu un accord de financement, par contre sur 7 dossiers catégorie A 5 ont eu un accord de financement. Encore une fois la catégorie C est mise sur la touche alors que c'est une catégorie prioritaire selon les critères nationaux et régionaux. Et cela du fait du non respect de l'instance ...Ceci est une main mise inacceptable de la FHF sur l'ANFH ...

La CGT exprime haut et fort son désaccord !!! Et informera les agents sur cette dérive qui foule au pied le paritarisme et ignore la voix et la représentation des agents dans l'association.

Les statuts de l'ANFH sont bafoués alors qu'à ce jour, les agents sont au travail, tout comme les mandatés des organisations syndicales avec la peur au ventre. La priorité est ailleurs que dans la prise de décisions unilatérales et antidémocratiques de valider des budgets et certains accords qui peuvent être reportés à quelques semaines puisque le pays est à l'arrêt sauf pour les services vitaux. La priorité des directions n'est elle pas ou plus à organiser nos établissements ? A trouver les EPI, les médicaments et les matériels indispensables à la protection des agents, patients et résidents ? D'autant que nous constatons dans certains de nos établissements que les échanges avec nos directions sont ténus voire impossible au prétexte que ce ne serait pas une priorité. Egalement quand il s'agit de prendre en compte les remontées du terrain sur les dysfonctionnements, les pénuries d'EPI et les mesures de précaution inappropriées et insuffisantes.

La crise a parfois bon dos et certaines directions usent et abusent de cet argument pour évincer la voix des personnels et de leurs représentants au mépris du droit et des besoins des structures et des agents.

Plutôt que « c'est la guerre » ne devrait-on pas plutôt lutter pour le « tous ensemble » contre ce fléau, car personne ne peut prétendre à être parfait ni à être omniscient dans la période actuelle. Malgré l'image que veut nous renvoyer le gouvernement depuis l'annonce de la crise.

Vous pouvez compter sur la transparence de la CGT pour vous informer et faire savoir que les valeurs de l'ANFH ne sont pas respectées et en inadéquation avec la priorité actuelle qui doit se concentrer sur la crise sanitaire.

Au vue du Procès Verbal sur les décisions prises le 15 mars, notre volonté n'est que renforcée quant au refus de la procédure décidée sans concertation avec l'Ensemble des composantes.

Les Décisions prises qui ne relèvent pas de l'urgence pour les agents doivent être abrogées et remises à un Comité Territorial ultérieur.

Nous considérons ces décisions nulles et non avenues !

Nous exigeons, en conséquence, le report de ce Comité Territorial à une date ultérieure afin qu'il puisse être en conformité aux valeurs de l'association et satisfaire aux règles statutaires et paritaires qui régissent l'ANFH.

Quel intérêt de vouloir se positionner à tout prix sur des demandes individuelles de formation alors même que les organismes ferment leurs portes pendant cette période de crise ? Les agents vont se voire décaler leur entrée en formation.

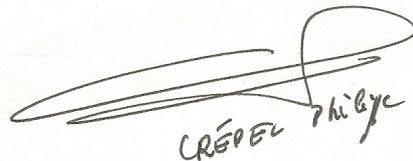
C'est cela l'urgence pour vous ?

La crise sanitaire que nous traversons ne saurait tout justifier et certainement pas d'oublier ce que nous sommes.

Pour les mandatés CGT ANFH de la région Nord Pas de Calais



Charlotte MALY WALLAERT
Responsable de la délégation



Philippe CRÉPEL
Coordinateur régional